

## A4c : Élaboration d'un guide sur l'accessibilité des manifestations

*Proposition à l'attention de l'Assemblée Annuelle de la JS Suisse des 17 et 18 février 2024 à Bümpliz (BE)*

*Dépositaires : Comité directeur de la JS Suisse*

**Selon le principe du guide de rédaction épïcène, le Comité directeur fait élaborer des directives pour l'accessibilité des manifestations. Celles-ci devraient contenir au moins les éléments suivants :**

- La communication en amont (NL et site web) sur l'accessibilité des manifestations ;
- L'accessibilité de l'ensemble de la manifestation en fauteuil roulant, y compris par les transports publics, et une signalisation appropriée ;
- Mesures contre l'utilisation de formules validistes ;
- Avertissement contre la diffusion de musique forte ou de lumière vive ;
- Un concept visant à éviter que COVID ne se propage lors des manifestations de la JS ;

En outre, le Comité directeur examine, dans le cadre de l'élaboration du guide, les modalités de mise en œuvre des revendications suivantes :

- La possibilité de participer en ligne à des manifestations (manifestations hybrides)
- L'utilisation du langage simplifié FALC (langage facile à lire et à comprendre)
- L'organisation d'une safe space lors des assemblées

Le guide sera présenté à l'Assemblée des Délégué-es en juin 2024 et pourra être modifié lors de cette assemblée et lors de toutes les Assemblées Annuelles suivantes.

*Justification : La JS doit devenir plus accessible et plus inclusive. Malheureusement, nous n'y parvenons que partiellement. Nous ne pouvons tout simplement pas créer un espace isolé de la société, qui est trop souvent discriminatoire et excluante. La JS a une marge de progression dans de nombreux domaines et il est important de le mentionner et d'y travailler. Nous pouvons par exemple rendre nos locaux plus accessibles et plus inclusifs pour les personnes en situation de handicap grâce à des mesures simples. Nous avons déjà commencé à le faire. Le secrétariat central a déjà rédigé un premier guide en janvier, qui doit encore être révisé avant d'être mis à la disposition des sections.*

*Le constat est le suivant : il y a une grande différence entre les mesures faciles à mettre en œuvre et celles qui impliquent de gros efforts financiers et personnels. Des mesures telles que le langage simplifié et les manifestations hybrides doivent donc être étudiées quant à leur possibilité. Un rapide calcul a montré que les traductions sont facturées au nombre de mots. Exemple : Pour chaque résolution de 6000 signes, on paierait près de 200 francs. Mais l'analyse des possibilités sera encore faite et nous clarifierons ce qu'il en est des aides financières – mais nous partons du principe que la Confédération n'offre aucun soutien. Finalement, la JS Suisse est dans une mauvaise situation financière. Ainsi, assumer seule les coûts est probablement impossible. Nous remercions les nombreux-euses auteur-rices des propositions de mettre en lumière cette thématique. La motion A4c sert à trouver la meilleure voie possible pour que le plus grand nombre possible de mesures demandées puissent être mises en œuvre. En outre, nous nous engagerons davantage sur le plan politique en faveur des droits des personnes en situation de handicap.*

Position du Comité directeur : accepter